

Hémodialyse (HD) en centre au Centre multiservices de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge



Source : CISSS des Laurentides

Feuillet d'enseignement à l'utilisateur

L'hémodialyse est un traitement servant à nettoyer votre sang et à éliminer l'excès de liquide à l'aide d'un filtre, lorsque les reins n'arrivent plus à le faire. L'appareil d'hémodialyse prélève du sang par un accès vasculaire, soit par une aiguille, soit par un cathéter. Le sang circule ensuite dans le filtre, puis est retourné dans votre corps.

L'hémodialyse en centre s'effectue dans un hôpital ou dans un centre de dialyse. Une équipe de professionnels de la santé est présente pour vous aider et vous surveiller pendant votre traitement.

Le traitement dure environ quatre heures et se fait généralement trois fois par semaine.

Les étapes du traitement

- Lorsque vous entrez dans l'unité d'hémodialyse, votre poids est déterminé à l'aide d'un pese-personne. Cette étape sert à calculer l'excédent de liquide dans votre corps.
- L'infirmière branche les tubulures reliant votre accès vasculaire à l'appareil d'hémodialyse.
- Votre accès vasculaire demeure branché à l'appareil d'hémodialyse tout au long du traitement. Aucun déplacement n'est permis durant vos traitements.
- Durant le traitement, l'appareil d'hémodialyse retire de l'eau de votre sang. Ce processus s'appelle l'ultrafiltration (UF). L'appareil élimine également des déchets de votre sang par diffusion à l'aide du filtre.
- Votre pression artérielle est mesurée régulièrement pendant votre traitement.
- Une fois le traitement terminé, l'infirmière débranche les tubulures reliant votre accès vasculaire à votre appareil d'hémodialyse.
- Vous effectuez une dernière pesée afin d'évaluer la quantité de liquide retirée de votre corps durant le traitement.

Les accès vasculaires

- Avant votre premier traitement, vous subissez une intervention chirurgicale pour créer un accès vasculaire d'hémodialyse. Cet accès permet d'accéder à votre sang pour votre traitement et est utilisé exclusivement en hémodialyse. Il existe deux types d'accès vasculaires : la fistule artérioveineuse et le cathéter d'hémodialyse.
 - La fistule artérioveineuse nécessite l'installation de deux aiguilles dans votre veine sous la peau. Une fois le traitement d'hémodialyse terminé, les aiguilles sont retirées et une compression est requise afin d'empêcher les saignements.
 - Le cathéter d'hémodialyse est un tube qui reste tout le temps dans votre peau, près de la poitrine.

■ Les avantages et les points à considérer concernant l'hémodialyse en centre

L'hémodialyse en centre possède de nombreux avantages et des points importants à considérer.

Avantages

- Pendant votre traitement, vous pouvez dormir, lire, travailler sur un ordinateur portable, regarder la télévision, écouter de la musique ou faire d'autres activités que vous aimez.
- Vous pouvez rencontrer d'autres personnes sous hémodialyse, tout comme vous, et échanger avec elles.
- Le traitement vous permet de sortir de la maison.

Points à considérer

- Prévoir du temps de déplacement pour se rendre à la clinique d'hémodialyse de trois à quatre fois par semaine.
- Le traitement pourrait limiter votre flexibilité dans la gestion de votre horaire personnel et rendre votre planification plus complexe.
- Si vous êtes porteur d'une fistule artérioveineuse, des aiguilles seront insérées dans votre bras à chaque traitement.
- Si vous êtes porteur d'un cathéter d'hémodialyse, un tube demeurera inséré sous votre peau, près de la poitrine.
- Vous pourriez ressentir de la fatigue pendant et après vos traitements d'hémodialyse.
- La déconnexion accidentelle des tubulures d'hémodialyse peut entraîner une perte de sang importante ou une entrée d'air, ce qui présente des risques pour la santé.

■ Les effets secondaires du traitement

Il est possible d'avoir des effets secondaires pendant votre traitement d'hémodialyse. Les effets secondaires les plus courants sont :

- Chute de pression, étourdissements;
- Crampes musculaires;
- Démangeaisons;
- Fatigue;
- Maux de tête;
- Nausées et vomissements.

Si vous ressentez ces symptômes inhabituels pendant ou après votre traitement, vous devrez en parler à l'équipe d'hémodialyse.

■ Les autres modalités de traitement possibles

Plusieurs options de traitement peuvent être envisagées afin de prendre le relais de fonction de vos reins :

- L'hémodialyse à domicile
- La dialyse péritonéale
- La dialyse péritonéale assistée
- La greffe rénale
- Le traitement conservateur

Parlez-en à votre équipe de professionnels de la santé afin d'en apprendre plus.

Que dois-je faire?

- Présentez-vous 15 minutes avant l'heure prévue de votre traitement (les coordonnées du centre de dialyse se trouvent à la fin du présent document).
- À votre arrivée, veuillez-vous asseoir dans la salle d'attente.
- Attendez l'appel d'un membre du personnel soignant avant d'entrer dans l'unité :
 - Votre entrée peut être retardée en raison d'imprévus ou à d'urgences hors de notre contrôle.
 - L'ordre d'appel pour entrer dans l'unité dépend du temps de traitement prescrit, de l'ancienneté des usagers et, dans certains cas, du fait d'être travailleur actif.
 - L'emplacement de la station d'hémodialyse peut varier d'un traitement à l'autre, selon l'organisation de l'unité.
 - Un oreiller et deux couvertures seront fournis pour votre confort lors du traitement. Vous pouvez apporter une couverture supplémentaire de la maison si vous le souhaitez.
- Utilisez les toilettes, au besoin, avant de procéder à la pesée.
- Lavez-vous les mains avant d'entrer. Un gel antiseptique est disponible sur l'unité.
- À la suite de la pesée, dirigez-vous directement à votre station de traitement. Au besoin, un membre du personnel vous assistera.

Effets à apporter

- Votre carte d'assurance maladie;
- Votre carte de l'hôpital;
- Des vêtements confortables et amples permettant un accès facile à votre cathéter ou votre fistule artérioveineuse;
- Vos effets personnels nécessaires (cane, marchette, fauteuil roulant, appareil auditif et lunettes);
- Une couverture chaude, si vous le désirez;
- Des passe-temps (livres, tablette numérique, ordinateur portable, etc.);
- Vos écouteurs (des télévisions sont à votre disposition);
- Une collation ou un repas léger;
- Vos médicaments, si vous devez en prendre au même moment que votre traitement (ex. : insuline);
- Des vêtements de rechange (en cas de taches accidentelles).

NOTE : L'établissement n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Horaire de l'hémodialyse

Vos traitements seront effectués trois fois par semaine, selon un des horaires suivants : lundi, mercredi et vendredi ou mardi, jeudi et samedi.

Chaque jour de traitement d'hémodialyse comprend deux plages horaires. Votre traitement sera habituellement effectué au même moment à chacune de vos visites.

Matin Dès 7 h 30	Après-midi Dès 12 h 15
----------------------------	----------------------------------

- Un horaire de traitement régulier vous sera attribué par l'assistante infirmière-chef.
- Pour tout changement temporaire dans votre horaire de dialyse, vous devez aviser l'assistante infirmière-chef le plus tôt possible. Nous ferons notre possible pour répondre à votre demande.
- Pour une demande de changement d'horaire permanent, il existe une liste d'attente pour les plages horaires les plus demandées. Veuillez en discuter avec l'assistante infirmière-chef.
- Il est conseillé de fixer vos autres rendez-vous médicaux en dehors des heures de dialyse. Si vous manquez une séance, il sera difficile de vous donner une nouvelle heure.

■ Les visites

- Au début et à la fin des traitements, les visiteurs doivent attendre dans la salle d'attente afin d'éviter les risques d'infection.
- Les visiteurs doivent obtenir l'autorisation du personnel avant d'entrer dans l'unité.
- Un maximum de deux visiteurs est autorisé.
- Nous demandons aux visiteurs de ne pas s'asseoir sur les lits, les civières ou les chaises de traitement.
- Des chaises pliantes sont mises à la disposition des visiteurs; elles peuvent être demandées au personnel soignant.
- L'espace autour de l'appareil de dialyse doit demeurer dégagé en tout temps.
- Durant les traitements, certaines conditions d'urgence peuvent nous obliger à demander aux visiteurs de quitter l'unité afin de permettre des interventions sécuritaires.

■ Transport pour les traitements

Certaines personnes se rendent à leur traitement en voiture. Cependant, les traitements peuvent causer de la fatigue. Il est donc important de prévoir un accompagnateur, surtout lors de vos premiers traitements d'hémodialyse.

D'autres options de transport existent pour les personnes ayant des limitations. Contactez-nous afin d'obtenir savoir plus d'informations; nous vous dirigerons vers la ressource appropriée.

■ Que se passe-t-il si je manque un traitement d'hémodialyse?

- Il est fortement déconseillé de manquer un traitement d'hémodialyse. Cela peut causer de graves complications comme des troubles respiratoires ou cardiaques pouvant être mortels.
- Si vous vous sentez trop malade pour vous déplacer, appelez l'unité d'hémodialyse afin d'obtenir des instructions selon votre état. Si vous présentez des symptômes sévères tels qu'une difficulté respiratoire importante, une douleur à la poitrine ou un saignement abondant, prévenez le 911 ou présentez-vous à l'urgence. N'oubliez pas de mentionner que vous êtes un usager hémodialysé.

Informations relatives à vos attentes

■ Ce que vous pouvez attendre de l'équipe d'hémodialyse:

- Les soins administrés dans le cadre de votre traitement d'hémodialyse s'appuient sur des valeurs du CISSS des Laurentides, soit le respect, la collaboration, l'engagement, l'intégrité et la bienveillance.
- La surveillance de votre état de santé :
 - Au moins une fois par mois, des prélèvements sanguins seront effectués afin d'évaluer l'efficacité de vos traitements d'hémodialyse.
 - Des tournées médicales des néphrologues sont prévues une fois par mois au CSA et toutes les deux semaines à l'hôpital. Il sera donc souhaitable de regrouper vos demandes pour le médecin lors de ces visites.
- Plusieurs professionnels de la santé pourront vous accompagner durant vos traitements. L'équipe soignante est composée d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, de préposés aux bénéficiaires, de néphrologues, de nutritionnistes et de travailleurs sociaux.

■ Ce que nous attendons de vous :

- Informer le personnel de tout changement relatif à votre état de santé ou de votre médication.
- Signaler tout événement particulier survenu depuis votre dernier traitement (ex. : une chute).
- Respecter l'heure de votre rendez-vous. En cas de retard, le traitement pourrait être écourté ou reporté.
- Faire preuve de civilité, de courtoisie et de respect en tout temps. Une politique de tolérance zéro s'applique à toute forme de violence verbale ou physique.
- Participer à vos soins, dans la mesure de vos capacités.
- Assurer le suivi de votre santé : Si vous avez des problèmes de santé ne concernant pas votre insuffisance rénale, contacter votre médecin de famille et aviser le personnel soignant.

Informations relatives aux ressources disponibles

■ Association Générale des Insuffisants Rénaux (A.G.I.R.)

Sa mission consiste à améliorer les conditions de vie des personnes souffrant de maladie rénale et de faire circuler toute information de nature à favoriser leur bien-être. L'organisme partage des informations utiles et soutient ces personnes de différentes façons : groupes de discussion, séances d'information et représentation auprès du gouvernement et des hôpitaux. Cet organisme sans but lucratif s'adresse aux personnes en dialyse, aux personnes transplantées, à leurs proches ainsi qu'à toute personne intéressée.

Site web: www.agir.ca

Courriel: reins@agir.ca

Téléphone : 514 852-9297 ou 1 888 852-9297

■ Fondation canadienne du rein

La Fondation canadienne du rein est un organisme de bienfaisance d'envergure qui aide à lutter contre les maladies des reins. Elle finance la recherche, offre des programmes d'éducation et de soutien, défend l'accès à des soins de santé de qualité et sensibilise le public à cette cause.

Site web: <https://rein.ca>

Courriel: infoquebec@rein.ca

Téléphone : 514 938-4515 ou le 1 800 565-4515

■ Page internet du CISSS des Laurentides sur l'insuffisance rénale

Une page consacrée à l'insuffisance rénale et aux différents suivis et traitements proposés dans le CISSS des Laurentides est disponible. Des vidéos, des dépliants et des explications y sont disponibles.

Site web: <https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/insuffisance-renale/%20>

Références

Baxter. (2025). *Mon parcours rénal*. Repéré au :

<https://ca.mykidneyjourney.com/fr-ca/options-de-traitement/hemodialyse-en-centre>

CHUM. (2022). *Être traité en centre externe de dialyse*. Repéré au :

<https://www.chumontreal.qc.ca/sites/default/files/2022-02/1001-1-etre-traite-au-centre-ext.pdf>

CHU de Québec, Université de Laval. (2017). *Programme Bon Départ. Informations générales*. Repéré au :

https://www.chudequebec.ca/getmedia/6ad78ccc-c92f-4bcd-b297-5c92dcc5baf2/823_03_001_BD_infos_generales.aspx

CHU de Québec, Université de Laval. (2017). Cahier 2. *Votre traitement d'hémodialyse*. Repéré au :

https://www.chudequebec.ca/getmedia/555cd3ad-ab95-4fe2-a6a7-742f3308e2e6/823_03_003_BD_traitement_hemodialyse.aspx

CISSS des Laurentides. (2017). *Bienvenue à l'unité de dialyse rénale. Renseignements à L'intention de l'usager hémodialysé et sa famille*.

CISSS des Laurentides. (2023). *Hémodialyse à domicile*. Repéré au :

https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/A_propos_de_nous/Documentation/Depliants_Feuillets/DSI/Hemodialyse_a_domicile_feuillet_d_enseignement_VF.pdf

CISSS des Laurentides. (2023). *Informations sur la dialyse péritonéale (DP) à domicile*. Repéré au :

https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/A_propos_de_nous/Documentation/Depliants_Feuillets/DSI/pub_2026-01-23_dialyse_peritoneale_a_domicile_vf.pdf

CISSS Montérégie-Est. (Inconnue). *Guide d'accueil du patient en hémodialyse*. Repéré au :

https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2022/05/guide_accueil_patient_hemodialyse-rev-web.pdf

Sources des images : Couverture : CISSS des Laurentides. À titre indicatif seulement.

Coordonnées et heures d'ouverture de la clinique

Centre multiservices de santé et services sociaux de Rivière Rouge

1525, rue l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge, QC J0T 1T0

- Heures d'ouvertures : 7 h 00 à 19 h 00, du lundi au samedi
- Téléphone : 819 275-2118, poste 53770
- Télécopieur : 819 275-1195

www.santelaurentides.gouv.qc.ca